Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 1100 – Méthodes de recherche en politique
Hiver 2021
Horaire : les lundis de 13h à 16h
Professeur : Erick Lachapelle
Disponibilité : sur rendez-vous

Courriel : erick.lachapelle@umontreal.ca

***Pour communiquer avec le professeur, prière d'indiquer « POL 1100 » dans l'objet.**

Moniteurs : *À venir*

Approche et objectifs

Les connaissances issues de la science politique ont été produites grâce à des recherches qui reposent sur des principes de raisonnement et des méthodes de collecte d'information rigoureuses. Ce cours a pour but de familiariser les étudiants à ces principes et à ces méthodes de recherche. À l'issue du cours, les étudiants devraient être capables de comprendre et d'évaluer les travaux récents publiés dans les principales revues de la discipline, ainsi que les résultats des sondages d'opinion, des enquêtes et des recherches gouvernementales et non-gouvernementales qui sont diffusés dans les médias. Ils devraient aussi être en mesure de rédiger un travail universitaire, présenté de manière conforme aux normes départementales, structuré logiquement et argumenté de manière convaincante.

De manière plus précise, le cours permettra aux étudiants :

- De s'approprier les principes du raisonnement scientifique et les méthodes de recherche les plus couramment utilisées en science politique;
- D'améliorer leurs capacités d'analyse critique des recherches académiques et non-académiques touchant à des questions politiques;
- D'affiner leurs aptitudes de raisonnement logique;
- De développer leurs compétences pour concevoir et rédiger un travail de recherche de manière efficace.

Pédagogie

L'apprentissage de la matière s'effectue en quatre temps :

1. À travers les cours magistraux
2. Par les lectures obligatoires et les modules en ligne
3. Par les ateliers pratiques (TPs) en groupes réduits
4. Par les exercices et les travaux à remettre

Les **cours magistraux** sont offerts en mode synchrone à travers la plateforme Zoom (un lien permanent se trouve sur la page StudiUM). Même si ces séances sont enregistrées et mises en ligne, il est fortement recommandé de les suivre en mode synchrone.

La première heure se déroule sous la forme magistrale avec le professeur qui expose les principaux concepts, théories et exemples empiriques utiles à la compréhension de la matière du cours. Les étudiants peuvent intervenir avec leurs questions en utilisant la fonction « lever la main » sur Zoom. Les étudiants peuvent également utiliser le clavardage pour poser des questions ou proposer des lectures

entre collègues. Les cours magistraux comportent de la matière qui n'est pas nécessairement contenue dans les textes. En d'autres mots, les cours ne remplacent pas les lectures – ils les complète.

Ainsi, les **lectures obligatoires** sont également au cœur de l'apprentissage fait dans ce cours. Ces lectures inclus l'ouvrage obligatoire ainsi que **les modules en ligne.**

Par ailleurs, à deux moments durant la session, le cours sera donné sous forme **d'atelier pratique (TP).** Quand ils ont lieu, les TPs remplacent les séances de cours magistraux. Ils ne sont pas enregistrés. Pour faciliter l'interaction, les étudiants sont divisés en groupes réduits. Pour s'adapter à l'enseignement en ligne, ces groupes seront créées directement sur Studium (il faut ignorer les groupes créés par le Centre étudiant). Il n'y a pas de possibilité de changement de groupe. Les exercices réalisés en TP ont pour but de rendre plus concrète une matière qui pourrait autrement paraitre abstraite. Plusieurs informations essentielles sont transmises lors des TPs et les étudiants ont la possibilité de poser des questions aux moniteurs. La présence à ces TPs est donc fortement recommandée.

Tant les séances magistrales que les ateliers pratiques ont pour but de fournir aux étudiants un encadrement étroit, notamment pour leur permettre de réussir leur travail de session.

Finalement, **les travaux et exercices** à remettre visent une meilleure compréhension de la matière par une mise en application pratique des principes théoriques abordés dans le cours. Leurs consignes se retrouvent directement sur Studium.

Évaluation et pondération

Travaux et exercices à remettre : 10 %

- Exercice sur la recherche documentaire : 2 %
- Remise d'une bibliographie : 2 %
- Dépôt des deux articles pour le travail de session : 2 %
- Exercice de réflexion sur le sondage : 2 %
- Entretien de recherche : 2 %

Évaluation de la compréhension de la matière (4 évaluations x 10%) : 40 %

Ébauches du travail de session : 15 %

- Ébauche de la Partie A (analyse critique de deux articles) : 7,5 %
- Ébauche de la Partie B (proposition d'un projet de recherche) : 7,5 %

Travail de session (version finale et complète des parties A et B) : 35 %

IMPORTANT
À l'exception de l'exercice portant sur les entretiens (remise le lundi 22 mars à midi), toutes les remises sont dues les vendredis à 23h55.
Seuls les travaux soumis en PDF via StudiUM seront corrigés.
Aucun travail envoyé par courriel ne sera accepté.

Quant aux évaluations, elles doivent être complétées entre le lundi à 16h et le dimanche à 23h55.

Délais pour la remise d'un travail

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de **10 points de pourcentage par jour**. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Attention : une copie déposée sur Studium une minute en retard (par exemple, à 23h56) est considérée comme étant une journée en retard.

Indications bibliographiques

Ouvrages obligatoires :

- Exigences matérielles des travaux et modèle de document Word : https://guides.bib.umontreal.ca/ckfinder/ckeditor_assets/attachments/exigences_materielles_science_po.pdf
- Gauthier, Benoît (dir.). 2010. Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données 4e édition. Québec : Presses de l'Université du Québec.

IMPORTANT
Le livre obligatoire est disponible en version numérique.

Pour y accéder, il faut configurer votre Proxy (le Proxy permet à votre ordinateur de consulter les ressources payantes réservées à la bibliothèque) :
https://bib.umontreal.ca/travailler/soutien-informatique/proxy

Vous aurez par la suite le choix entre une version « lecture en ligne » et une autre « téléchargeable » :
6e édition (lecture en ligne) : https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/935108592
4e édition (téléchargeable, mais un usager à la fois): https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/300284179

En plus du livre obligatoire (Gauthier 2010), deux articles seront lus pendant la session :

- Giasson, Thierry, Richard Nadeau et Éric Bélanger. 2005. « Débats télévisés et évaluations des candidats: la représentation visuelle des politiciens canadiens agit-elle dans la formation des préférences des électeurs québécois? ». *Revue canadienne de science politique* 38 (4) : 867-895.

- Hooghe, Marc et Ruth Dassonneville. 2018. « Explaining the Trump Vote: The Effect of Racist Resentment and Anti-Immigrant Sentiments ». *PS: Political Science & Politics* 51(3) : 528-534.

Lectures complémentaires :

- Gordon Mace et François Pétry. 2000. Guide d'élaboration d'un projet de recherche. 2e édition. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- Gary King, Robert O. Keohane et Sidney Verba. 1994. *Designing social Inquiry: Scientific Inference in Qualitative Research*. Princeton: Princeton University Press.

- Paul M. Kellstedt et Guy D. Whitten. 2018 (*3e édition*). *The Fundamentals of Political Science Research*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Rich, Richard C., Craig Leonard Brians, Jarol B. Manheim, et Lars Willnat. 2018. *Empirical Political Analysis: Quantitative and Qualitative Research Methods* (9e édition). New York : Routledge.

- Janet Buttolph Johnson H.T. Reynolds et Jason D. Mycoff. 2019. *Political Science Research Methods, (9e édition)*. Washington : CQPress.

Informations concernant les modules en ligne

La matière du cours en ligne est divisée en quatre modules. Chaque module est lui-même divisé en unités d'apprentissage qui couvrent la matière du cours. Rappelons que les modules complètent les autres lectures obligatoires.

Module I : Introduction à la démarche scientifique. *(Unités d'apprentissage 1 à 4)*
Pourquoi la méthodologie est-elle importante en science politique? Qu'est-ce que le raisonnement scientifique?

Module II : Les éléments de base dans la démarche scientifique. *(Unités d'apprentissage 5 à 7)*
Quelle interaction entre les questions de recherche et la théorie? Comment opérationnaliser une recherche? Comment conceptualiser la causalité et le contrôle?

Module III : Survol des méthodes quantitatives. *(Unités d'apprentissage 8 à 10)*
Qu'est-ce qu'une expérience? Un sondage? Une analyse de contenu?

Module IV : Survol des méthodes qualitatives et conclusion. *(Unités d'apprentissage 11 à 14)*
Comment réaliser une étude de cas? Des entretiens de recherche? Quelle place pour l'éthique en recherche?

Indications concernant le travail de session

Le travail de session est constitué de deux parties :

Partie A : Analyse critique de deux articles scientifiques
Partie B : Proposition d'un projet de recherche

L'analyse critique des articles et la proposition d'un projet de recherche ont été pensés comme deux exercices d'apprentissage étroitement liés. Les deux parties, lorsque jumelées, forment un tout cohérent et reflètent une construction réflexive.

Dans un premier lieu, le travail de session exige des étudiants qu'ils choisissent deux articles de revues spécialisées en science politique cherchant à tester une hypothèse de manière empirique. Ces deux articles proviennent d'une liste fournie par le professeur. Il est important que les deux articles portent sur la même problématique mais utilisent différentes méthodes (ex : différentes variables, étude qualitative *vs* étude quantitative). Après avoir choisi leurs deux articles, les étudiants doivent les télécharger en format (PDF) et les déposer sur StudiUM au plus tard le **12 février**.

Une fois les articles choisis (et le Module II complété), les étudiants doivent remettre le **26 février** une ébauche de la partie A du travail, soit l'analyse critique des deux articles choisis. Elle occupe de trois à quatre pages à double interligne et doit :

- Spécifier les questions de recherche et fournir une comparaison critique des justifications;
- Identifier les hypothèses et comparer leur origine théorique;
- Comparer les méthodes et discuter de leurs faiblesses respectives;
- Comparer les possibilités d'inférence selon la qualité des observations.

Par la suite, une ébauche de la partie B, soit la proposition d'un projet de recherche, est effectuée. La remise est due pour le **19 mars**. Attention : la Partie B ne consiste pas à mener une recherche complète. Il s'agit plutôt d'identifier les éléments qui permettraient d'entamer un projet de recherche. Plus précisément, en fonction des lacunes identifiées dans les articles de la partie A, la Partie B doit :

- Proposer une nouvelle question de recherche, qui peut être une reformulation de la question posée dans les deux articles, et une justification;
- Fournir un état des connaissances sur la question (selon les informations contenues dans les deux articles), et à partir de celui-ci, formuler une hypothèse originale;
- Choisir et justifier une méthode qui pourrait permettre de tester l'hypothèse et combler les lacunes précédemment identifiées;
- Indiquer les contributions attendues.

Tout comme l'ébauche de la Partie A, l'ébauche de la Partie B doit occuper de trois à quatre pages à double interligne. Ces ébauches permettent à l'étudiant de débuter le travail de session et lui fournissent l'occasion de recevoir des rétroactions de la part des moniteurs. Ces commentaires permettront d'approfondir la réflexion de l'étudiant et d'améliorer son travail final.

Le travail final (qui contient les deux parties jumelées, allongées et finalisées) est à remettre le **vendredi 16 avril.** Il occupe **environ 15 pages** (1 page couverture, ½ page d'introduction, 6 pages pour la partie A, 6 pages pour la partie B, ½ page de conclusion et 1 page de bibliographie). La bibliographie comporte les deux références des articles choisis et l'ensemble du travail doit être conforme aux standards du Guide de présentation des travaux du Département de science politique.

Plus d'informations quant au travail de session seront disponibles sur StudiUM durant le semestre. De plus, lors du premier TP, qui aura lieu dans la semaine du **1er février**, les moniteurs fourniront des indications précises sur la manière de réaliser l'analyse critique des deux articles et la proposition d'un projet de recherche.

IMPORTANT

Lors de la remise finale de votre travail de session, déposer à nouveau vos deux articles en format PDF.

Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

Calendrier

Semaines	Dates	Matière approfondie Unités d'apprentissage (UA)	Activités/Évaluations	Lectures
1ère semaine Introduction à la recherche scientifique	18-01	*Module 1 (UA 1 et 2)*	Compléter le sondage	Gauthier : ch. 1-2 (Intro + Sociologie de la connaissance)
2e semaine Initiation à la recherche documentaire	25-01	*Module 1 (UA 3)*	Remise - Exercice sur la recherche documentaire (2%)	Gauthier : ch. 4 (Compétences informationnelles)
3e semaine (TP 1) Guide de présentation et bibliographie	1-02	*Module 1 (UA 4)* *Atelier 1 : Explication du travail*	Remise - Bibliographie (2%) **Évaluation 1 (10%)**	Exigences matérielles des travaux Style Chicago
4e semaine (amphithéâtre) Question, théorie et hypothèses	8-02	*Module 2 (UA 5 et 6)*	Remise - 2 articles (2%)	Gauthier : ch.3, 5 et 9 (Problématique, La théorie, La mesure) Article de Giasson et al. (2005)
5e semaine La causalité et le contrôle	15-02	*Module 2 (UA 7)*	**Évaluation 2 (10%)** Remise - Réflexion sondage (2%)	Gauthier : ch. 7 (Structure de la preuve)
6e semaine (Rencontre libres)	22-02	*Rencontres libres avec moniteurs*	Remise - Ébauche de l'analyse critique (7,5%)	Lecture approfondie des deux articles pour le travail de session
7e semaine (Semaine de lecture)	1-03			Gauthier : ch. 10, 16 et 17 (échantillonage + Analyse de contenu + Sondages)
8e semaine Méthodes quantitatives	8-03	*Module 3 (UA 8 à 10)*	**Évaluation 3 (10%)**	Article de Hooghe et Dass. (2018)
9e semaine Méthodes qualitatives	15-03	*Module 4 (UA 11 à 13)*	Remise - Ébauche du projet de recherche (7,5%)	Gauthier : ch. 8 et 15 (Études de cas + Groupes de discussions)
10e semaine (TP 2) Les entretiens	22-03	*Module 4 (UA 14)* *Atelier 2 : Les entretiens de recherche*	Remise - Entretien de recherche (2%)	Gauthier : ch. 13 (Les entretiens)
11e semaine Éthique et pluralisme méthodologique	29-03		**Évaluation 4 (10%)**	Gauthier : ch. 11 (L'éthique)
12e semaine (Congé de Pâques)	5-04			
13e semaine (Cours synthèse) Période de questions et réponses Remise des travaux	12-04		Remise - Travail final (35%)	

Rappel des règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le **30 avril 2021** (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Captation audio et vidéo du cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujetti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du ou de la professeur.e. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

> Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :
Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcelement/
Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :
http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-temoin-de-harcelement/
Pour toute autre question : http://harcelement.umontreal.ca/

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du Style Chicago (méthode Auteur-Date). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du Guide ScPo.

Besoin d'écoute ? Situation de détresse ?

N'hésitez pas à contacter une sentinelle. La sentinelle est un·e employé·e de l'UdeM, formé·e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm